

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 22 MARS 2021

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Conseil d'administration du 16 novembre 2020 : validation du compte rendu
- COVID organisation de l'équipe
- 2021 : point sur les actions en cours
- 2021 : projet de budget
- Renouvellement des membres du CA (élections, échanges)
- AG du 31 mai 2021 à 17h30. Où ?
- Divers

Le 22 mars 2021 à 17h 30, le Conseil d'administration s'est réuni par visioconférence.

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

Dominique PALIX, présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac

Wesley BAUDEZ, représentant du personnel du CAUE de l'Ardèche

Jérôme BOSCH, représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Guy BOUCHER, adjoint au maire de Jaujac

Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Francis DOUILLET, vice-président de SOLIHA Ardèche

Sylvie DUBOIS, vice-présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, maire de Villeneuve-de-Berg

Christine FOUR, conseillère départementale, adjointe au maire de Cheminas

Michele GILLY, maire de Saint-Laurent-sous-Coiron

Ghislaine GIRAUD, représentant le Conseil régional de l'Ordre des architectes

Ali-Patrick LOUAHALA, représentant l'association des maires d'Ardèche, maire de Gluiras

Sylvain NYSIK, géomètre-expert, représentant le Syndicat des géomètres Drôme-Ardèche

Hervé OZIL, administrateur du CAUE

Robert ROUX, gérant bureau d'études d'architecture

Brigitte ROYER, conseillère départementale

Barbara TOUZOT, plasticienne

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Équipe du CAUE de l'Ardèche :

Fabrice DI RUSSO, directeur du CAUE

Isabelle BARUT, assistante administrative et d'accueil assurant le secrétariat de séance

Corinne MARZIN, comptable

Conseil d'administration du 22 mars 2021

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Guy DELUBAC, représentant la Société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche
Florine LACROIX, représentant l'Association régionale de la Fédération française du paysage
Clothilde LAFAYE, responsable du service appui et pilotage. Département de l'Ardèche
Lionnel ROBERT, géomètre-expert, représentant le Syndicat des géomètres Drôme-Ardèche

Dominique PALIX ouvre la séance en excusant les personnes qui n'ont pu rejoindre cette réunion.
Elle précise que parmi les membres du CA avec voix consultative, l'association des maires de l'Ardèche a élu un nouveau représentant M. Ali-Patrick LOUAHALA maire de Gluiras et que Magaly COQUET des services du Département remplacera Clothilde LAFAYE dès la fin du mois de Mars.

1. Conseil d'administration du 16 novembre 2020 : validation du compte rendu.

Le compte rendu du 16/11/2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. COVID : organisation de l'équipe

Dominique PALIX souligne que le CAUE a pris en compte les consignes nationales. Le télétravail est priorisé pour toutes les tâches de bureau, le CAUE a fait l'acquisition d'ordinateurs portables en conséquence. Concrètement chaque jour une moyenne de trois personnes (volontaires) dans les bureaux (sur 13).

Pour tous les rendez-vous sur le terrain, dans le cadre de l'accompagnement des collectivités, les mesures de distanciation physique sont appliquées.

Les temps d'échanges collectifs ont été rapprochés (des réunions d'équipe tous les 15 jours plutôt que tous les mois)

La dynamique d'équipe résiste (forte mobilisation de l'équipe sur l'accompagnement des collectivités) et/mais une vigilance est à maintenir sur l'état de fatigue psychologique de chacun (notamment due à une projection incertaine sur les actions de sensibilisation).

3. Les actions 2021 : le point

Lors du CA du 16 novembre dernier, le projet de programme d'actions avait été validé à l'unanimité.

Dominique PALIX propose de faire un point rapide sur chaque action engagée et de répondre aux éventuelles questions sur leurs contenus et leur déroulés.

Elle remercie l'équipe technique du CAUE pour sa mobilisation et son implication en ces temps compliqués.

Les collectivités

Suite aux dernières élections municipales, le CAUE :

- s'est engagé sur 40 nouvelles conventions,
- est en contact avec 40 autres collectivités sur des projets de convention.

Schématiquement, ces sollicitations portent pour :

- 33% sur des valorisations de cœur de village (approche globale : mobilité, espaces publics, patrimoine...),
- 25% sur des espaces publics

Conseil d'administration du 22 mars 2021

- 25% sur les bâtiments publics
- 17% sur des documents d'urbanisme.

Fabrice DI RUSSO souligne que cette charge de travail est importante, voire exceptionnelle pour le CAUE.

C'est un très bon signe : le CAUE est identifié par les collectivités.

Les projets sont structurants et très importants.

A ce jour, l'équipe fait face avec beaucoup d'implication. Toutefois, le démarrage des missions est décalé pour faire face à la demande. Concrètement, les contacts pris en février 2021 ne pourront pas recevoir un début de travail de l'équipe du CAUE avant juin.

Ce décalage peut être préjudiciable parfois pour accompagner les projets « dans les bons temps » ainsi que pour l'image et la réactivité du CAUE.

Fabrice DI RUSSO précise que c'est la même chose pour le CAUE de la Drôme qui lui fait appel à des prestataires privés pour faire face à la demande croissante des collectivités.

Dominique PALIX ajoute que le délai de réponse aux élus doit être plus court pour les satisfaire.

Les Urba-sessions

En ce début d'année, le CAUE et le Parc des Monts d'Ardèche se sont adaptés.

Un programme de 4 webinaires est proposé :

- le 4 février : urbanisme et transition écologique (plus de 40 participants)
- le 4 mars : bâtir un projet de quartier en Ardèche (près de 20 participants)
- le 6 avril : mobiliser les outils de maîtrise du foncier
- le 18 mai : concilier patrimoine et urbanisme

Ces urba-sessions à distance rencontrent leur public.

Dès l'automne, l'objectif est de réaliser une urba-session en présentiel, sur le thème des projets de territoire à l'heure de la transition écologique.

Le format de cette journée est construit depuis plus d'un an maintenant, avec la participation d'intervenants déjà repérés. Au-delà de la transmission de savoir, les urba-sessions sont aussi là pour « faire réseau ». Cette mise en réseau passe par des échanges « en direct », en présentiel.

Cadre de vie-végétalisation

Dominique PALIX souligne que le CAUE innove depuis l'été dernier. 8 communes sont accompagnées pour faire du fleurissement participatif en mobilisant les habitants :

Belsentes, Bourg Saint Andéol, Prunet, Jaujac, Joannas, Le Chambon, Boucieu Le Roi, Saint Félicien.

Guylaine MAGNIEZ organise des temps de rencontre (avec procédure Covid) pour proposer des actions adaptées : « permis de végétaliser » (Jaujac, Bourg Saint Andéol). Elle travaille avec les services du Département sur la traversée d'agglomérations (Le Chambon, Belsentes) ...

A partir de l'automne 2021, d'autres communes qui en ont fait la demande seront accompagnées par le CAUE.

Le 24 février dernier, le CAUE a organisé un déplacement sur Grenoble pour permettre à des élus intéressés par la végétalisation de leurs cours d'écoles de découvrir des réalisations intéressantes. Des élus d'Alba la Romaine, Tournon, Cornas et Guilherand Granges ainsi que des enseignants de Privas étaient présents.

Par ailleurs, le CAUE prépare l'organisation des visites du comité d'expert « cadre de vie » pour donner des conseils aux communes. A ce jour, 38 communes ont sollicité des rendez-vous. Les tournées se dérouleront du 19 mai au 8 juillet.

En fin d'année, un temps fort (bourse aux plants, films bons plan(t)s, échanges sur le fleurissement participatif) est prévu à l'hôtel du Département.

Conseil d'administration du 22 mars 2021

Guy BOUCHER précise que sur sa commune de Jaujac, les élus n'ont pas jugé opportun au regard de la situation sanitaire actuelle de réunir la population dans le cadre du fleurissement participatif et ont préféré reporter à l'été ces démarches.

Les paysages forment la jeunesse

Fabrice DI RUSSO présente cette action. En cette année scolaire 2020/2021, les équipes du CAUE et du Parc œuvrent à sensibiliser au cadre de vie sur deux collèges : Les Vans et Lamastre (en lien avec la valorisation de l'arboretum sur lequel le CAUE accompagne la Commune)

Pour l'année scolaire 2021/2022, deux collèges ont fait part de leur intérêt pour cette action : Joyeuse et Saint Cirgues en Montagne.

C'est une action qui mobilise fortement, au-delà du CAUE et du Parc, l'Education Nationale, le Département et le Leader Ardèche cube qui finance les projets.

VILLAB de caractère

La Présidente souligne qu'il a fallu se rendre à l'évidence. Une action en présentiel, dans les villages de caractère, était trop risquée encore cette année.

Avec l'ADT, il a été décidé de faire travailler 4 étudiants sur l'adaptation du label « villages de caractère » à la transition écologique.

Les profils des étudiants retenus sont les suivants : architecte, développeur local, géographe, économie touristique.

Le stage a débuté le lundi 8 mars pour s'achever fin juin 2021.

Myriam VAUTHIER est en charge de coordonner l'action.

Ateliers Hors les murs

Fabrice DI RUSSO rappelle que c'est un axe fort du projet d'orientation. La clôture de la période 2020/2021 a lieu ce jour, avec une restitution du travail produit par les étudiants de l'école d'architecture et l'institut d'urbanisme de Grenoble sur le territoire des gorges de l'Ardèche. Le CAUE et le Parc des monts d'Ardèche ont pour objectif de proposer un atelier pour l'année universitaire 2021-2022 :

- qui associe étudiants paysagistes et architectes (pluridisciplinarité)
- qui soit proposé aux intercommunalités à travers un appel à partenariat.

Des contacts sont en cours avec les Ecoles du paysage de Versailles et de Marseille.

En termes de calendrier, il s'agira de sélectionner le territoire d'accueil à l'automne 2021 et d'accueillir les étudiants tout début 2022 en workshop.

Permanences architecturales

Dominique PALIX précise que depuis la période Covid, les permanences se font en distanciel. Elles ont lieu tous les mardi après-midi et 2 vendredis matin de chaque mois.

En ce début d'année, le nombre de sollicitations revient progressivement dans les standards d'avant la crise sanitaire.

On constate une réelle capacité d'adaptation du public à être présent « à distance ».

Une réflexion sur la tenue des permanences in situ, en visio ou un mélange des deux, sera menée après cette période de pandémie.

Lieux ordinaires pour beaux sujets culturels

Sur cette action, le sujet abordé est le suivant : « les espaces publics ruraux ont-ils un sexe ? ».

Une bonne nouvelle : sur un budget global de 25 000 €, le comité de programmation Leader Ardèche Cube a attribué une aide de 20 000 €.

Conseil d'administration du 22 mars 2021

En 2021, l'objectif est d'organiser en novembre un colloque avec 5/6 intervenants (géographe des genres, sociologue, spatialistes, élus...) ouvert au plus grand nombre (notamment aux élus locaux). L'idée serait aussi de permettre, sur cette journée, d'observer in situ le fonctionnement d'un espace public en Ardèche au filtre de ce sujet.

Par la suite (2022), le CAUE proposera à trois communes ardéchoises de mener des actions expérimentales (interventions en résidence d'urbanistes, d'architectes et d'artistes) pour organiser des sites de façon plus adaptée pour la mixité.

Un hall (grand) ouvert aux partenariats

Pour 2021, il est proposé de ré-ouvrir le hall d'exposition du CAUE en septembre.

Une exposition est actuellement en cours de préparation : celle de la photographe Alexa Brunet qui a travaillé sur les 1/3 lieux ardéchois.

L'objectif de cette exposition est d'engager un vrai temps d'échange sur ce que sont ces espaces ainsi que la façon dont on peut accompagner leur émergence en Ardèche.

Différents partenaires seront conviés (association La Trame, Chambres consulaires, Département...).

Au-delà de ce temps forts, d'autres expositions peuvent s'envisager :

- Les paysages du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional
- « Les initiateurs » : projets inspirants en massif central

Les paysages mobilisés

Fabrice DI RUSSO présente cette action. Une bonne nouvelle : sur la dépense globale estimée à 30 000 €, 24 000 € de financements Leader Ardèche cube ont récemment été obtenus.

L'idée est de lancer un appel auprès des ardéchois pour qu'ils transmettent des photographies de leurs paysages du quotidien : « *et toi ton paysage, comment il bouge ?* »

L'objectif est double :

- faire analyser ces photographies par des scientifiques pour connaître, à un instant T, la perception qu'ont les ardéchois de l'évolution de leur cadre de vie (et de la transition écologique à l'œuvre dans le département).
- inviter ces photographes (et d'autres) à des rendez-vous sur le terrain, en Ardèche, là où des choses bougent sur le lien paysages/transition écologique (châtaigneraie, zone commerciale, pavillonnaire...).

En début d'année, le CAUE s'est rapproché de l'antenne régionale de l'Université Grenoble Alpes : le CERMOSEM.

Une piste est à l'étude : organiser en octobre 2021 un Hackathon, avec les étudiants du CERMOSEM (licence professionnelle et leurs professeurs) pour :

- définir les questions à poser aux ardéchois,
- proposer des outils de diffusion de l'appel à photographies
- identifier des outils de recueil des photographies
- trouver qui pourra porter un regard scientifique sur ce travail.

Un Hackathon, c'est un « marathon d'idées ».

Sur un temps court (là, une journée), des équipes aux compétences multiples (communicants, spatialistes, élus, étudiants, chercheurs...) sont constituées pour répondre aux questions posées *dans la créativité et la spontanéité*.

L'intérêt d'un partenariat avec le CERMOSEM, c'est :

- mobiliser les jeunes sur ce sujet,
- bénéficier d'une légitimité scientifique et universitaire.

Isabelle DESCOURS témoigne du travail en amont de la sélection de ce dossier Leader. Elle a suivi de près l'action de Fabienne MELINE qui a généré un travail très professionnel et un investissement

Conseil d'administration du 22 mars 2021

hors cadre de travail très important de sa part. Elle a défendu le projet de façon très fluide. Ce sont des propositions concrètes à l'échelle d'un territoire local, ce qui a influencé favorablement sans aucun doute le jury.

Prends ton casque !

Fabrice DI RUSSO présente cette nouvelle action. L'objectif est simple : proposer chaque année aux élus locaux de découvrir des projets (en chantier ou juste achevés) portés par des collectivités locales qui répondent aux enjeux de la transition écologique.

Il s'agit de projets sur lesquels le CAUE s'est mobilisé en phase amont.

Au cours du mois d'avril, l'équipe du CAUE recensera les projets et réalisations intéressants et se rapprochera des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour proposer un programme de visites « Prends ton casque ! » en seconde partie d'année 2021.

4. 2021 : projet de budget

La Présidente constate que malgré la pandémie, les actions envisagées par le CAUE en 2021 sont ambitieuses. Elles touchent divers publics : les collectivités locales, les jeunes, les professionnels, le grand public...

Dans le cadre du projet d'orientation 2018-2021, le CAUE a réussi à diversifier ses missions, à le faire sortir d'une approche « monotâche » (les dossiers des collectivités), à lui donner un rayonnement plus fort. Elle remercie le Directeur et l'équipe pour cette évolution transversale.

Il s'agit de rester ambitieux :

- en veillant à la bonne utilisation de l'argent (pour beaucoup) public,
- en recherchant autant que possible de nouvelles recettes sur les nouveaux projets.

Le budget 2021 est dans la même veine que celle des budgets précédents.

LES CHARGES

Les charges s'élèvent à 882 197 euros.

- Les charges de fonctionnement sont d'un montant de 143 697 euros.

On peut noter une diminution, comparée au budget 2020. Pour cette année, le CAUE aura fini le paiement de la location de la photocopieuse. De plus, un système plus économe a été trouvé avec La Poste pour éviter de louer une machine à affranchir.

- Le programme d'actions est sur un montant de dépenses de 66 000 euros.

Les trois actions les plus importantes financièrement sont le Villab (15 000 euros), les paysages mobilisés (15 000 euros) et lieux ordinaires pour beaux projets culturels : le genre dans l'espace public (12 000 euros). Ces actions sont largement subventionnées (voir le volet recettes).

- Les charges liées au personnel sont de 672 500 euros.

Cette somme sert principalement à financer l'ensemble des salaires et charges de l'équipe technique. A noter que pour 2021, la convention collective des CAUE a permis une augmentation du point de 1%.

Au-delà de l'équipe actuelle, la Présidente propose d'ouvrir un poste de Conseiller à partir de juin 2021. Ce poste permettra de faire face aux fortes sollicitations des collectivités tout en maintenant la capacité du CAUE à réaliser ses actions transversales. Ce « renfort » est proposé pour une année en Contrat à Durée Déterminée.

Hervé OZIL demande quel sera le profil du CDD de renfort. Fabrice DIRUSSO précise que les sollicitations d'aménagement d'espace public et de valorisation de cœur de village sont en hausse, le profil sera donc paysagiste et/ou urbaniste.

Conseil d'administration du 22 mars 2021

LES RECETTES

Le montant des recettes s'élève à 882 197 euros.

- 600 000 euros proviennent de la taxe départementale d'aménagement (au regard de la convention financière qui lie le CAUE et le Département), la Présidente remercie le Département de sa confiance.
- Avec le nombre important de conventions signées avec les collectivités en 2020 et début 2021, 112 000 euros sont attendus de la part des Communes et Intercommunalités (conventions et adhésions). Il s'agit d'une augmentation significative.
- 31 600 euros de recettes proviennent des subventions liées à notre programme d'actions (Europe principalement), soit quasiment 50% des dépenses globales. La « culture de la ressource » est en place,
- 28 677 euros de recettes diverses (opérations d'ordre et petit financement de l'Etat pour des actions scolaires)
- 109 920 euros prélevés sur la trésorerie du CAUE (et par déclinaison sur son fonds associatif) au lieu des 108 000 prévus.

Cette ponction, comme pour les années précédentes, est un choix. Il s'agit d'utiliser quand nécessaire la « réserve » du CAUE pour conduire les actions qui paraissent utiles.

Dominique PALIX constate que fin 2021, le fonds associatif du CAUE sera de l'ordre de 400 000 euros. Ce montant restera conséquent. Il offrira de belles perspectives au CAUE pour les années futures.

Le budget prévisionnel sera validé en assemblée générale prévue le 31 mai.

5. Renouvellement des membres du conseil d'Administration

En 2021, plusieurs membres du CAUE verront leurs mandats actuels s'achever :

- Les 6 Conseillères départementales (Sylvie DUBOIS, Christine FOUR, Sylvie GAUCHER, Christine MALFOY, Brigitte ROYER, Dominique PALIX)
- Les 4 représentants des professions concernées : David GRIMAUD (syndicat des architectes), Ghislaine GIRAUD (ordre des architectes), Lionnel ROBERT (syndicat des géomètres), Florine LACROIX (fédération française du paysage).
- Les deux personnes qualifiées dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement : Guy DELUBAC (société de sauvegarde des monuments anciens), Isabelle DESCOURS (enseignante en arts plastiques)
- Trois membres élus au scrutin secret de l'Assemblée Générale : Barbara TOUZOT, Francis DOUILLET, Hervé OZIL.

La Présidente engage un temps d'échange informel avec les membres du Conseil d'Administration présents pour que le CAUE puisse se projeter sereinement. Elle demande aux personnes dont les postes sont renouvelables, s'ils souhaitent continuer ou arrêter leur mandat d'administrateur.

Conseil d'administration du 22 mars 2021

Barbara TOUZOT souhaite pour des raisons personnelles arrêter son mandat et transmet tous ses vœux de bonne continuation pour le CAUE.

Guy DELUBAC a fait directement part à la Présidente de son envie de continuer et Lionel ROBERT de son souhait de ne pas se représenter.

Hervé OZIL et Francis DOUILLET émettent leur envie de se représenter.

Ghislaine GIRAUD, qui n'est plus élue à l'Ordre des architectes Auvergne Rhône-Alpes, informe qu'il y aurait 2 élues ardéchoises.

Dominique PALIX remercie les administrateurs de leur investissement et leur en est très reconnaissante.

Elle leur demande s'ils ont des propositions à formuler pour améliorer le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration et des idées pour se sentir plus concernés (encore) dans leur rôle de membre de ce dernier.

Isabelle DESCOURS s'est sentie impliquée et active sur l'action paysages mobilisés. Elle souhaiterait être associée de façon moins ponctuelle sur de futures actions.

Hervé OZIL est prêt à se mobiliser sur certaines actions et remercie la Présidente, le Directeur et l'équipe du travail mené sur les 3 ans passés.

Robert ROUX ajoute que l'action paysages mobilisés est intéressante pour améliorer le paysage pour le bien de tous.

Francis DOUILLET a apprécié de travailler avec l'équipe du CAUE lors des groupes de travail mis en place à l'élaboration du plan d'actions, il souligne la richesse des échanges tenus et les liens tissés avec SOLiHA.

La Présidente soumettra à l'Assemblée générale ce débat sur les actions à partager. Elle précise le calendrier des renouvellements des membres.

Le processus des futures élections et nominations au Conseil d'Administration du CAUE sera le suivant (*si élections Départementales en juin 2021*) :

- Avril 2021 : contacts du CAUE auprès des représentants des professions concernées et des personnes qualifiées pour identifier et proposer des personnes.
- Mai 2021 : transmission (informelle) aux services de l'Etat d'une liste de noms pour prise d'arrêté préfectoral
- 31 Mai, Assemblée Générale du CAUE : vote pour trois membres élus au scrutin secret
- Juillet : désignation par le Département des 6 représentants des collectivités
- De juillet à septembre : élection en Conseil d'Administration du CAUE d'un exécutif (Président/Vice-Président)

6. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, Dominique PALIX remercie les participants de leur attention et lève la séance à 18 heures 30.

La Présidente

Dominique PALIX

Conseil d'administration du 22 mars 2021